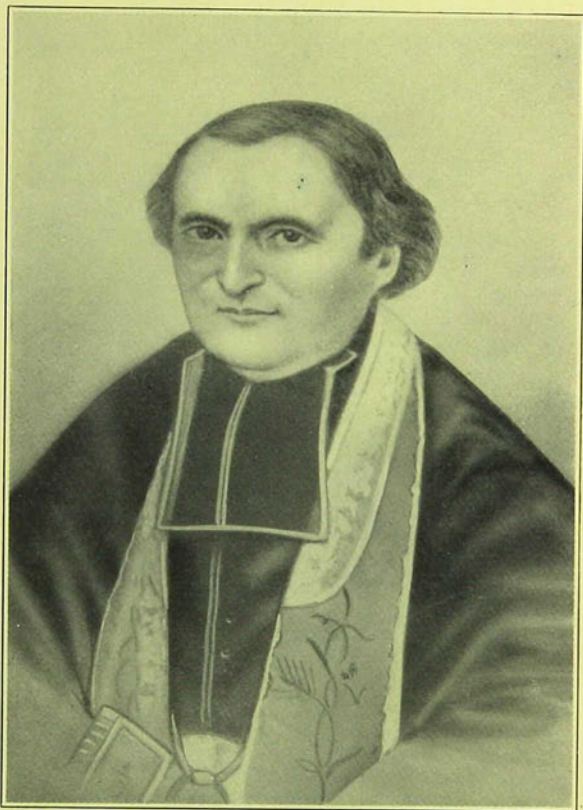


L'abbé Jacques-François Dujarié

(1767 - 1838)



Fondateur des Sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loir (France)
et des Frères de Saint-Joseph
de la Congrégation de Sainte-Croix

L'ŒUVRE DES TRACTS

MONTREAL



J. M. J.

CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

NOTRE-DAME, INDIANA

*Fête de la Nativité
de la sainte Vierge 1927*

Frère Léopold, C. S. C.,

Supérieur de l'École Dujarié, Cartierville, Montréal

MON TRÈS CHER FILS DANS LE CHRIST,

Je vous félicite de votre brève mais excellente biographie du Fondateur des Sœurs de la Providence et des Frères de Saint-Joseph de Ruillé-sur-Loir, France. Tous les membres de la Congrégation de Sainte-Croix devraient connaître la vie de ce saint prêtre dont le zèle des âmes suscita la société de Frères que le P. Moreau réunit à ses Salvatoristes pour former la Congrégation de Sainte-Croix.

L'amitié des PP. Dujarié et Moreau est l'une des plus belles et des plus édifiantes de l'histoire ecclésiastique. L'amour qui les lia et leur permit de travailler si fructueusement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes devrait guider les prêtres et les frères qui aiment à les appeler leurs pères dans le Christ.

Que votre publication connaisse une grande diffusion est le vœu de votre ami et père dans le Christ,

James-W. DONAHUE

Supérieur général, C. S. C.

Imprimi potest:

Alfred CHARRON, C. S. C.

Supérieur provincial

Montréal, 20 août 1927

Nihil obstat:

Jacques DUGAS, S. J.

Censeur

Montréal, le 12 septembre 1927

Imprimatur:

† Em.-Alph. DESCHAMPS, V. G., Év. de Thennesis

Administrateur

Montréal, le 13 septembre 1927

HN
31
039
v.89
1927

L'abbé Jacques-François Dujarié¹

(1767-1838)

Fondateur des Sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loir (France) en 1806
et des Frères de Saint-Joseph de la Congrégation
de Sainte-Croix en 1820

I

La Préparation

Famille



ACQUES-FRANÇOIS DUJARIÉ naquit le 9 décembre 1767 à Sainte-Marie-des-Bois, département de la Mayenne, France, région champêtre et pittoresque où les mille charmes de la nature gravent d'ineffables et salutaires impressions dans les âmes des terriens.

Ses parents étaient d'humbles et laborieux cultivateurs, à foi robuste, de mœurs frugales comme la plupart des campagnards. L'austère sérénité de leur existence, s'harmonisant avec celle du paysage, ne pouvait influencer que favorablement le caractère de leur fils Jacques. Leurs pieux exemples, plus encore que leurs conseils, lui inspirèrent le culte précoce du travail et du devoir. Il n'en fallait pas davantage, avec la grâce de Dieu, pour faire épanouir dans cette âme aimante et généreuse les germes d'une vocation d'apôtre.

L'écolier

En outre des plus aimables dons du cœur, le jeune Dujarié manifesta de bonne heure un grand attrait pour l'étude et les pratiques pieuses. Ses vertueux parents s'en réjouirent dans le Seigneur. Aptes, comme tous les cœurs simples, à reconnaître la volonté de Dieu, ils pressentirent que cet

1. La substance de cette notice biographique est compilée des publications suivantes: *Annales St-Joseph de France*, vol. 31, 32, 33; Notice anonyme: *La Vie et les Œuvres de M. l'abbé Jacques-François Dujarié*; Chronique anonyme: *Les Sœurs de la Providence de Ruillé*; *The Brothers of Holy Cross*, par le R. P. TRAHEY, C. S. C.; *Lettres-circulaires* du T. R. P. Basile-Antoine MOREAU, C. S. C.

enfant n'était pas fait pour le monde. Aux yeux de leur foi, la perspective de voir un jour leur Jacques monter à l'autel revêtait tout le charme d'un beau rêve. Sa réalisation impliquerait maints sacrifices, sans doute. Qu'importe! Faisant la sourde oreille à certains calculs égoïstes — que trop de parents écoutent de nos jours, — ils estimèrent que l'honneur d'avoir un enfant au service de Dieu et de son Eglise ne saurait être payé trop cher.

Jacques se montra digne de ses parents. Pour obéir à l'appel divin qui d'une façon mystérieuse, à la fois douce et pressante — comme l'est toujours la force de Dieu, — l'invitait à marcher vers le sanctuaire, il sut lui aussi marcher sur son cœur.

Dès l'âge de onze ans, il commence son cours de latinité au petit collège de Lassey. En 1781, on le retrouve à Saint-Ouen où il continue de se distinguer par sa piété, son esprit de travail, son souci de la méthode, la bonté de son cœur et l'aménité de son caractère. Deux autres années passées au collège lui ayant fait épuiser la mesure des connaissances à y acquérir, il va à Domfront achever ses humanités.

Séminariste

Sa rhétorique achevée, Jacques Dujarié se trouvait à la croisée des routes. Moment plein d'importante solennité! Heure de décision particulièrement angoissante pour le séminariste de 1787. Ce n'était pas encore l'hostilité ouverte, il est vrai, contre la religion et ses ministres. A l'horizon toutefois commençaient à fermenter d'une façon inquiétante les semences révolutionnaires jetées depuis près d'un siècle dans les rangs de la société française.

Habitué de longue main à ne consulter que son devoir, le jeune séminariste ne se laissa pas intimider par la perspective d'un prochain déclanchement des passions humaines contre l'Église qu'il avait toujours rêvé de servir. Avec la joie tranquille qui est l'apanage des âmes de foi virile et de vie spirituelle intense, il fit le sacrifice des légitimes joies comme de la sécurité relative de la vie du siècle pour entrer au séminaire d'Angers.

En 1790, devant l'imminence du danger social, il manifesta à nouveau la ferme décision de sa jeune volonté. Par le serment suprême et doux du sous-diaconat, il met résolument le sceau à sa vocation sainte à l'heure même où la Révolution menace de renverser le trône de France. Ayant

continué de correspondre aux grâces de Dieu qui lui inspire une force surnaturelle pour des jours et des desseins encore inconnus, il est fait diacre l'année suivante.

Entretiens, l'ivresse démagogique avait débordé de Paris, son foyer principal, sur le reste de la France. Elle devait d'autant plus naturellement molester Angers qu'elle présentait tout près de là, dans la Vendée militaire, l'obstacle Chouan qui s'organisait contre elle. Dès le début de 1791 le serment constitutionnel fut proposé au clergé, et l'on entassa dans les prisons, ou l'on déporta en masse en attendant de les massacrer, les prêtres non assermentés.

Dans cette situation critique, le jeune clerc opta pour le parti le plus hardi. Déclinant l'hospitalité de sa famille où sa présence eût pu compromettre des vies qu'il estimait plus que la sienne, il se fit proscrire.

II

Le Confesseur de la foi

Proscrit

Après avoir exercé toute une année le métier de tisserand dans une cave d'Angers, il se vit contraint de déguerpir de son terrier pour dépister les limiers de la Révolution à qui ses manières honnêtes avaient trahi son caractère. Il reparut donc au grand jour, déguisé cette fois en berger, offrant ses services pour un gîte et du pain. Reçu dans une métairie, il se vit confier la garde d'un troupeau. Il sut sanctifier ses nouvelles occupations dans la prière et la méditation, soupirant après le moment où il lui serait donné de ramener au divin bercail des brebis infiniment plus précieuses.

Six mois de ce second métier d'aventure s'étaient à peine écoulés qu'il sentit de nouveau peser sur lui l'œil terrible des émissaires de la *Convention*, ces pourvoyeurs impitoyables de la guillotine. Autant pour ne pas compromettre ses nouveaux maîtres que pour sauver sa tête, il résolut de jouer le tout pour le tout. Il alla se jeter au foyer même du danger.

Limonadier

Parvenu à Paris au moment même où l'échafaud, dressé en permanence, était noyé dans une mare de sang, l'intrépide et ingénieux lévite s'improvisa limonadier ambulant.

Pendant une année et plus, il réussit ainsi à dérouter les soupçons et à ne pas mourir de faim. La banalité de sa profession lui permettait d'approcher maintes victimes languissant dans les prisons ou trainées à la potence, et de leur prodiguer l'aumône de sa sympathie. Son zèle, si discret fut-il, lui valut d'être de nouveau flairé comme suspect. Le jeune limonadier s'esquiva alors de Paris pour aller s'enrégimenter dans la milice citoyenne de Chantenay (Sarthe). Il y était devenu officier lorsque survint, avec la chute de Robespierre du 9 thermidor (27 juillet) 1794, une période de sécurité relative.

Vers l'autel

Plus décidé que jamais à poursuivre sa vocation sainte, le diacre proscrit profita de cette accalmie pour retourner au Mans. Ses supérieurs ecclésiastiques l'y accueillirent avec tous les égards dus à son courage. Le jugeant digne de l'autel, ils lui enjoignirent de se rendre à Ruillé pour y parachever sa formation cléricale sous la direction de l'abbé De Lahaie. Il y mena une vie d'étude, de recueillement et de prière jusqu'en décembre 1795, alors qu'il reçut ordre de se rendre discrètement à Paris pour y recevoir le sacerdoce.

En la fête de saint Étienne 1795, dans un décor et une intimité qui rappelaient les catacombes (l'on ordonnait encore en secret), il fut fait prêtre par Mgr de Saint-Papoul. Réconforté par la grâce et l'allégresse de son sacerdoce, il reprit de nuit et à pied la route de Ruillé, pour y célébrer sa première messe le 1^{er} janvier 1796.

III

Le Releveur de ruines

Prêtre

L'inauguration de la carrière sacerdotale de l'abbé Dujarié ne pouvait manquer d'avoir le cachet des temps persécutés. C'est dans le cellier d'une ferme qu'il dut se réfugier pour dire sa première messe. Le dénuelement du lieu, l'autel improvisé, le mystère dont on en était encore contraint de s'entourer, tout tendait à mieux faire ressortir et la grandeur du sacrifice divin et la noble dignité du sacrificateur.

Avec cette première messe qui scellait pour le nouveau lévite l'holocauste de sa vie au Dieu de sa jeunesse s'ouvrait pour lui la période d'action. Elle sera d'autant plus féconde

qu'a été longue et austère la période de préparation par laquelle la Providence l'avait rendu un instrument docile de ses volontés rédemptrices.

De 1796 à 1803 il se dévoua à Ruillé comme auxiliaire de l'abbé De Lahaie et desservant de plusieurs missions avoisinantes. Un fidèle avait-il besoin des secours de son saint ministère, il se mettait aussitôt en route pour les lui procurer, quel que fût l'état de la température ou des chemins. On rapporte de lui qu'il fut maintes fois surpris à chercher un gîte dans les granges, en des circonstances où il n'y était porté que par l'esprit de mortification.

Curé

Lorsqu'il eut dominé la Révolution, Bonaparte eut le bon sens de vouloir recourir à la religion comme à la seule force morale capable de pacifier la France. Conséquence heureuse du Concordat, en 1801, il devint permis aux prêtres de revêtir leurs livrées, d'ouvrir les églises et d'exercer leur ministère à ciel ouvert.

Quand ils eurent restauré l'église de Ruillé, M. De Lahaie et son digne auxiliaire se proposaient de travailler de concert et plus intensément que jamais à la restauration spirituelle des âmes confiées à leur zèle. La Providence déjoua leur pieux projet. M. De Lahaie fut nommé à la cure de Vendôme, et M. Dujarié, tout désigné pour le remplacer, fut installé curé de Ruillé le 27 mai 1803.

Très visiblement ému lorsqu'il monta en chaire pour adresser ses premières paroles de pasteur à sa famille spirituelle, il débuta par ces paroles du divin Maître, qui de son cœur vinrent spontanément à ses lèvres: « La paix soit avec vous! » La paix, c'était plus que jamais le mot de la circonstance, puisque le plus urgent besoin des âmes. Le bon curé démontra habilement en quelle active mesure le ministère paroissial contribue à assurer et élargir les douceurs de cette paix. Puis il termina son premier sermon par cette effusion d'une âme ardente que l'amour de Dieu porte à aimer le prochain sans mesure: « Je proteste à la face du ciel et de la terre que je n'aurai rien tant à cœur que de me consumer au service de mon troupeau; que je ne soupirerai qu'après le bonheur et le salut de chacune de mes ouailles; que mes pensées, mes affections et mon bien seront les vôtres; enfin que vous aurez tout mon cœur. Je suis prêtre pour être la consolation de la veuve, le père de l'orphelin et l'ami de l'âme souffrante. »

IV

Le Fondateur

Les Sœurs de la Providence (1806)

Comme tous les hommes de Dieu, l'abbé Dujarié eut toujours une prédilection pour les membres souffrants du Christ. Son âme compatissante et généreuse devait donc s'apitoyer sur le sort des miséreux de sa paroisse, et aussi de sa jeunesse, exposée à grandir dans l'ignorance et l'impiété, faute d'écoles, faute surtout de bons maîtres. Reconnaissant que l'étendue de la tâche à accomplir en ce sens dépassait les ressources de son énergie, il fit appel aux âmes de dévouement qui voudraient se dévouer à l'instruction des enfants et au soin des malades.

Touchées par la grâce, probablement aussi par l'exemple du dévouement de leur curé, deux jeunes filles pieuses mirent à sa disposition la candeur, la générosité et les ressources de leur vingt ans. Dès 1806, on les trouve installées tant bien que mal à « la Petite Providence », modeste maisonnette située à l'une des extrémités de la paroisse. La venue de quelques autres âmes d'élite donna à penser à l'abbé Dujarié qu'il pouvait bien avoir entre les mains les éléments d'un Institut religieux. Soucieux de seconder les desseins du ciel sur ses filles spirituelles, il s'occupa de les faire initier à la vie religieuse, en même temps qu'à l'art de soigner les malades avec une charité intelligente. Après quelques mois de ce noviciat, sept d'entre elles revêtirent l'habit religieux sous le nom de Sœurs de la Providence.

En dépit des épreuves qui ne manquent jamais d'assaillir les œuvres voulues de Dieu, le pieux fondateur eut la consolation de voir sa Communauté grandir rapidement en nombre et en mérites. Lors de sa confirmation apostolique comme Congrégation religieuse en 1859, elle était devenue l'une des plus importantes de France.

Venues à St. Mary of the Woods, Indiana, en 1840, les Sœurs de la Providence comptent maintenant, dans six diocèses des États-Unis, soixante établissements d'éducation fréquentés par environ trente mille jeunes filles. Leur florissante mission étrangère de Kaifeng vient d'être désorganisée par les récents troubles de Chine.

Les Frères de Saint-Joseph (1820)

Dès que la fondation de la Providence parut à M. Dujarié suffisamment affermie, il oublia ses fatigues et ses précoces infirmités pour entreprendre une seconde œuvre d'instruction et d'éducation. Profondément affligé du spectacle de la jeunesse française grandissant dans l'ignorance et l'indifférence religieuses, lamentable fruit des doctrines et législations révolutionnaires, il conçut le projet d'un Institut de Frères qui puisse collaborer avec les Congrégations déjà existantes et le clergé à l'œuvre vitale de la rechristianisation du peuple par l'école.

Approbation épiscopale

Sa sagesse et sa modestie lui suggérèrent de prendre conseil. Il eut la consolation de se voir approuvé par les plus hautes autorités ecclésiastiques du diocèse. A la retraite de 1820, Mgr Claude de la Myre, évêque du Mans, l'autorisa formellement à fonder une Communauté de religieux-frères. « Frères de Saint-Joseph » fut le titre heureusement choisi pour la nouvelle société dont on a pu dire : « Elle consistait d'un groupe de jeunes gens qui, sans aspirer à l'état ecclésiastique, animé toutefois d'un véritable zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, consacrent leur vie à l'éducation chrétienne de l'enfance, se proposant d'imiter la vie humble et cachée de leur saint patron saint Joseph. »

Frère André : premier Frère de Saint-Joseph

Des cinq aspirants reçus par l'abbé Dujarié au cours de 1820, deux seulement persévérèrent dans la vie religieuse : André-Pierre Mottais et Étienne Gauffre, qui s'appelèrent respectivement en religion : Fr. André et Fr. Étienne. Ils furent les deux premiers Frères de Saint-Joseph. Coïncidence remarquable, le premier Frère de Saint-Joseph porta le nom que devait illustrer un siècle plus tard l'humble et vénéré Frère André du Mont-Royal, cet autre Frère de Saint-Joseph choisi par la Providence pour vulgariser au XX^e siècle, d'une façon si prodigieuse et bienfaisante, la dévotion au céleste patron de son pays et de son Institut.

Le Fr. André d'il y a un siècle joua d'ailleurs lui aussi un rôle providentiel dans l'Institut des Frères de Saint-Joseph. Le premier à y faire les vœux de religion, il mérita par sa ferveur religieuse et ses précieuses qualités d'être le

bras droit de l'abbé Dujarié, qui se reposa habituellement sur lui de la visite des établissements de sa Communauté. Très zélé et plein de savoir-faire, il ne laissa pas d'édifier ses confrères par un esprit d'abnégation et une humilité admirables. Il venait de s'offrir pour les missions d'Algérie lorsqu'il fut assailli par la maladie qui le ravit prématurément à sa famille religieuse le 16 mars 1844. Les lignes suivantes de la lettre obituaire, par laquelle l'abbé Moreau — qui depuis 1835 avait remplacé l'abbé Dujarié à la direction des Frères de Saint-Joseph — annonça son décès à ses confrères en religion, disent éloquemment le mérite de ce pionnier :

« J'étais loin de penser, écrit l'abbé Moreau, qu'au nombre des épreuves qui m'attendaient dans le cours du nouvel an se trouverait la perte douloureuse de celui des Anciens Frères à qui j'avais voué le plus d'estime, d'affection et de confiance, de celui que le Conseil général avait désigné pour m'assister et m'avertir dans les actes de mon administration, et dont l'âge ainsi que la santé promettaient encore de longs services dans l'Institut de Saint-Joseph, en un mot, du bon Fr. André... Vous sentirez vivement, mes chers Frères, tout ce que votre Société perd dans la personne de celui que je viens recommander à vos prières. Pour mon compte, j'en suis profondément affligé, parce que ses conversations et ses exemples en avaient fait un modèle de vie religieuse pour vous tous... »

Les temps héroïques

Les premiers Frères de Saint-Joseph menèrent une vie des plus austère.

Jusqu'en 1824, les Frères André et Étienne et ceux qui se joignirent à eux habitèrent une pièce d'environ vingt pieds carrés du presbytère de Ruillé. Ce logis d'occasion leur servait à la fois de salle d'étude, de récréation et de réfectoire. L'église paroissiale était leur chapelle. Pour dortoir, ils avaient le grenier, où les rats ne se gênaient pas de troubler leur sommeil et de ronger leur vestiaire.

Leur table était plus que frugale: du pain sec au déjeuner; une soupe avec quelques légumes et un fruit aux repas du midi et du soir.

Leur temps passait à la prière, aux travaux manuels et à des études élémentaires et pratiques en vue de leur tâche d'instituteur.

Le Grand Saint-Joseph

Dès 1822, l'Institut naissant comptait déjà huit fondations d'écoles.

L'année suivante, la venue de vingt postulants convainquit le fondateur que son presbytère ne pouvait plus loger convenablement ses Frères.

Encouragé par l'obtention d'une ordonnance royale qui venait d'approuver légalement sa fondation, exemptait ses membres du service militaire et lui conférait le privilège de leur délivrer des brevets de capacité, l'abbé Dujarié fit l'acquisition d'une maison importante du bourg en vue d'un Noviciat régulier. Grâce à une gratification de Louis XVIII et à la générosité de plusieurs bienfaiteurs, il put faire face aux dépenses d'achat et de restauration. Enfin, le 11 novembre 1824, il avait la consolation d'installer ses Frères dans leur nouveau Noviciat qu'il appela le Grand Saint-Joseph.

Épreuves et décadence

Devant les instances de ses collègues qui lui demandaient des Frères pour leurs œuvres paroissiales, poussé aussi par la nécessité, l'abbé Dujarié dut envoyer en obédience des religieux qu'il savait non suffisamment formés. Ces fondations prématurées comportaient de graves dangers et pour les individus et pour l'Institut. Beaucoup de jeunes Frères, recrutés dans un milieu peu favorable, puis isolés trop tôt dans les paroisses, ne tardèrent pas à perdre le peu d'esprit religieux qu'ils avaient eu le temps de prendre au Noviciat. Les défections nombreuses nécessitèrent l'abandon d'une trentaine de postes sur les quatre-vingts fondés de 1822 à 1835.

Avec le courant d'idées révolutionnaires de 1828, le recrutement accusa une forte baisse. La moyenne de persévérance baissant aussi d'une façon alarmante, l'âme du fondateur connut alors les déceptions les plus cuisantes. Avec la troisième chute du trône de France en 1830 ressuscitaient les guerres civiles et leur cortège de vexations pour les Congréganistes. Les mauvais traitements de l'heure, ajoutés au souvenir des massacres de 1793, devaient fatalement faire tomber des rangs tous ceux qui n'étaient pas demeurés dignes de leur sublime vocation.

Geste sauveur

Un groupe de Frères demeurés fervents sauva alors la Congrégation d'une ruine imminente. Réunis autour de leur père fondateur pour la retraite de 1831, ils convinrent de signer avec lui un engagement solennel par lequel ils s'obligeaient à demeurer attachés à leur Institut, de cœur et d'affection sinon de Communauté, et à en défendre les intérêts jusqu'à la mort.

En dépit de ce ralliement suprême de ses membres les plus dévoués, l'Institut ne cessa de marcher vers sa décadence sous le coup des épreuves qui continuaient de l'assaillir. Comme toutes les œuvres voulues de Dieu, il devait un jour sortir victorieusement, épuré et rajeuni, du creuset des providentielles tribulations.

Démission du fondateur (1835)

En 1831, l'évêque du Mans crut sage d'accéder à la demande des Sœurs de la Providence réclamant séparation de biens temporels d'avec les Frères de Saint-Joseph. Pécuniairement parlant, cette séparation sonnait le glas du second Institut. Cette nouvelle épreuve mettait le comble à l'affliction du vénérable fondateur, que le souci de la gouverne de deux familles religieuses et de précoces infirmités, rançon de son dévouement, rendaient désormais inapte à ses fonctions. Comme il s'en rendait bien compte, pour ne pas compromettre l'œuvre de Dieu, l'abbé Dujarié demanda à l'évêque du Mans de le décharger également de la conduite des Frères de Saint-Joseph.

Mgr Bouvier et les Frères furent unanimes à demander comme nouveau supérieur l'abbé Basile-Antoine Moreau, directeur du Séminaire du Mans, ami intime du vénérable démissionnaire. Habitué à reconnaître la volonté de Dieu dans celle de ses supérieurs, ce prêtre zélé et plein de foi consentit à prendre la direction des Frères de Saint-Joseph, qu'il connaissait déjà et dont il appréciait hautement la noble vocation.

Le 31 août 1835, Mgr Bouvier, assisté de son vicaire général, de MM. les abbés Dujarié et Moreau, se rendit à la chapelle du Noviciat de Ruillé où la Communauté s'était réunie pour assister à l'investiture officielle de son nouveau supérieur. Là, appuyé sur l'angle de l'autel d'une main, l'autre tenant le bâton dont il avait besoin pour soutenir ses jambes défaillantes, le fondateur démissionnaire demanda à l'évêque, en termes aussi dignes que touchants, de le libérer d'une responsabilité devenue trop lourde pour ses soixante-huit ans. Maîtrisant l'émotion qui étreignait toute l'assemblée, Mgr Bouvier lui répondit en ces termes: « M. le

Curé, je consens à votre démission, uniquement à cause de votre état de santé qui l'exige. »

L'abbé Dujarié adressa alors à son successeur ces touchantes paroles : « M. l'abbé Moreau, je vous prie d'accepter la conduite de ma petite Congrégation dont je viens de me décharger entre les mains de Monseigneur. Je la remets entièrement entre vos mains, persuadé que vous voudrez bien désormais en être le guide et le père. Oui, c'est de bon cœur que je vous confie ces chers enfants; veuillez les recevoir comme ce que j'ai de plus cher, et comme un dépôt dont vous rendrez compte à Jésus-Christ. Je veux qu'ils vous regardent désormais comme leur père, et qu'ils aient pour vous tout le respect, tout l'attachement et toute la soumission qu'ils vous doivent en cette qualité. »

V

La Congrégation de Sainte-Croix

Les prêtres auxiliaires du Mans

Quelques semaines seulement avant de recueillir la succession de l'abbé Dujarié, l'abbé Moreau avait réuni à la Trappe du Port du Salut six jeunes ecclésiastiques désireux de le seconder dans son projet de fondation d'une société de prêtres missionnaires. Dans une lettre à son clergé en date du 25 septembre 1835, Mgr Bouvier approuve officiellement cette fondation, ainsi que l'installation de la maison-mère des Frères de Saint-Joseph dans une propriété que son nouveau supérieur possédait au Mans.

« Nous avons l'avantage, dit cette lettre, de posséder dans le diocèse une Congrégation que nous devons au généreux dévouement de M. Dujarié, curé de Ruillé-sur-Loir. Ce bon curé, étant réduit à un état d'infirmité qui ne lui permet plus de donner ses soins à ses Frères, m'a prié de l'en décharger et de les confier à M. Moreau, sous-supérieur du Séminaire, qui commence cette année, avec mon agrément, à former une société de prêtres auxiliaires pour le diocèse. J'ai accepté sa proposition d'autant plus volontiers que le zèle bien connu de M. Moreau est une garantie de succès, et que les deux œuvres s'unissent parfaitement ensemble. La dernière chose dont s'est occupé M. Moreau, également de concert avec moi, a été de faire venir le Noviciat au Mans, afin de former plus aisément les novices, et de leur donner le degré d'instruction que comportent les besoins du jour. Si cette utile institution prend le développement dont elle est susceptible, elle sera d'une grande ressource

pour pourvoir les paroisses de bons instituteurs. Je recommande cette œuvre d'une manière spéciale à votre sollicitude... »

Religieux de Sainte-Croix

Ce lieu: *Sainte-Croix*, où les Frères de Saint-Joseph venaient d'être transférés et qui devait bientôt devenir le berceau d'une nouvelle Congrégation, s'appelait ainsi du nom d'une commune suburbaine de la ville du Mans, où saint Bertrand, évêque de cette ville au VI^e siècle, avait fait élever une église sous ce vocable. Sous l'égide de « ce nom de tribulation et de salut », dès 1837, l'abbé Moreau réunit en une seule famille religieuse ses Prêtres auxiliaires et les Frères de Saint-Joseph. Il appela *Congrégation de Sainte-Croix* cette association dont il devenait le fondateur et qu'il eut le bonheur de voir approuver par le Saint-Siège le 13 mai 1857.

La diligence de Rome en cette occasion s'explique peut-être par le rapport si favorable du R. P. Theiner, prêtre oratorien, appelé par Mgr Alexandre Barnabo, Secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, à dire quelles espérances l'Église pouvait concevoir et se promettre de cette Congrégation « composée de prêtres et de frères tous unis sous le nom de Religieux de Sainte-Croix ». Pour ne citer qu'une partie de ce rapport:

« En vérité, y lit-on, pour parler clairement, parmi les divers Instituts pieux et religieux que la charité a ingénieusement suscités de nos temps pour le bien de la pauvre humanité, il n'y en a aucun autre, que je sache, qui ressemble à celui-ci, qui, dans sa sphère, puisse rendre de plus grands services à la société civile, et qui, plus que celui-ci, puisse présenter un contrepoids à la misérable condition de nos temps malheureux. Je crois ne point appartenir à la classe de ceux que de nos jours l'on appelle les visionnaires et que j'abhorre; mais néanmoins je confesserai que cet Institut, une fois développé dans toutes ses branches, si le Seigneur continue à le bénir à l'avenir comme il l'a fait abondamment jusqu'à présent, acquerra dans la suite des temps une importance extraordinaire... L'Église ne connaît point jusqu'à présent d'association laïque si ample et si bienfaisante, destinée comme celle-ci plus immédiatement et plus essentiellement à son service, et dirigée par elle-même. L'Association de Sainte-Croix sera une nouvelle gloire pour l'Église de Dieu. »

Ce rapport laudatif et le verdict pontifical qui le confirme constituent la plus éloquente attestation du progrès merveilleux accompli par la Congrégation de Sainte-Croix sous le gouvernement de l'abbé Moreau, « qui peut avec raison, comme dit le même rapport, en être appelé le vrai fondateur ». Pour ce qui est de la part de l'abbé Dujarié, à titre de fondateur des Frères de Saint-Joseph, il mérite d'être appelé le co-fondateur, ou du moins l'initiateur de la Congrégation de Sainte-Croix.

Œuvres

Lors de son approbation par Rome, la Congrégation de Sainte-Croix avait déjà charge de la mission étrangère du Bengale oriental où elle compte actuellement trois évêques, dont un Canadien, une cinquantaine de missionnaires, dont seize prêtres et dix frères canadiens. De plus, outre plusieurs maisons importantes établies en Europe, elle comptait déjà une mission en Algérie et la mission de Notre-Dame, Indiana, aux États-Unis, devenue la principale Université catholique de la république voisine, en même temps que la maison-mère de la Congrégation.

Établie au Canada depuis 1847, à la demande de Mgr Ignace Bourget, de vénérée mémoire, ses principales institutions canadiennes sont, par ordre chronologique: le Collège Saint-Laurent, l'Université Saint-Joseph de Memramcook, N.-B., le Collège de Saint-Césaire, le Collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. En outre de plusieurs cures et chapelinats où se dévouent ses prêtres, la Congrégation distribue encore le bienfait de l'éducation chrétienne à environ trois mille enfants des écoles montréalaises suivantes: l'Académie Saint-Joseph de la Côte-des-Neiges, l'Académie Saint-Joseph d'Hochelaga, l'École Baril de la paroisse du Très-Saint-Rédempteur, l'École Beaudet de Saint-Laurent, l'École Dujarié de Cartierville.

En outre de ses institutions d'enseignement, de son Noviciat et de ses Scolasticats (maisons d'étude des religieux), la Congrégation de Sainte-Croix a deux juvénats: le Juvénat Sainte-Croix de Saint-Laurent pour les aspirants au sacerdoce, le Juvénat Saint-Joseph de Saint-Césaire pour les aspirants à la vie religieuse comme Frère. Ces deux maisons offrent un asile sûr aux aspirants qui veulent mettre leur vocation à l'abri des dangers du siècle en attendant l'âge d'être admis au Noviciat de la Congrégation, lequel se trouve à Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds.

La Congrégation de Sainte-Croix reçoit des vocations pour toutes les œuvres. Non seulement a-t-elle besoin de prêtres et de frères éducateurs, elle ouvre aussi ses bras et son cœur aux âmes trempées pour l'héroïsme obscur, désireuses de se sanctifier dans les emplois manuels à l'exemple de saint Joseph, leur patron et modèle. Elle se glorifie d'ailleurs de compter dans cette phalange de modestes mais précieux ouvriers du Seigneur le fondateur et gardien actuel de l'Oratoire Saint-Joseph, le vénéré Fr. André, dénommé par l'univers entier le « thaumaturge du Mont-Royal ».

VI

Retraite et mort du fondateur

Un an après avoir remis la gouverne des Frères de Saint-Joseph à l'abbé Moreau, l'abbé Dujarié abandonna aussi sa cure. Ses fils spirituels eurent alors la consolation de le voir revenir au sein de leur Institut transféré depuis peu à Sainte-Croix du Mans. Son successeur l'y reçut avec tous les égards possibles, lui donnant une chambre voisine de la sienne où il l'allait visiter régulièrement soir et matin.

Regain de vitalité

Cette atmosphère de sympathie, les bons soins et l'absence de toute responsabilité donnèrent momentanément au vénérable vieillard un regain de vitalité. Malgré son épuisement général et l'enflure de ses jambes, il put encore faire quelques sorties, se rendre à la chapelle, au réfectoire et à la Communauté où il édifiait et réjouissait tous les cœurs par sa cordialité et la vivacité de sa foi.

Dernière maladie

Ce n'était toutefois qu'un mieux passager. Avec l'année 1838, ses facultés physiques et intellectuelles déclinerent rapidement. Bientôt l'on eût dit que son pauvre corps fut devenu le rendez-vous de toutes les infirmités. Il sut sanctifier jusqu'à la fin ses crucifiantes souffrances par une piété et une résignation des plus édifiantes. Ses derniers moments sont ainsi relatés dans la lettre suivante que l'abbé Moreau écrivit aux Frères de Saint-Joseph dès le surlendemain de la mort de leur fondateur.

Lettre obituaire

Notre-Dame de Sainte-Croix-lès-le-Mans

19 février 1838

MES CHERS FILS EN JÉSUS-CHRIST,

« Lorsque je vous écrivis il y a huit jours pour recommander à vos saintes ferveurs votre bon père fondateur, j'étais loin de penser que j'aurais si tôt la douleur de vous annoncer un nouveau décès dans la personne de ce vénérable vieillard, à qui vous devez l'origine de la Congrégation dont vous faites partie. Depuis quelque temps, ses infirmités augmentaient insensiblement, mais sans que rien nous annonçât la fin prochaine d'une vie qui nous était si chère à tous. Cependant un érysipèle qui survint à la jambe il y a environ trois semaines nous donnait des inquiétudes d'autant plus graves que le médecin semblait les partager avec nous; malgré la diminution sensible de ce mal, nous n'eûmes bientôt plus d'espoir de conserver le respectable malade parce que son état empira tout à coup, au point que nous n'eûmes que le temps de l'administrer et de lui réciter les dernières prières de l'Église, ayant aussitôt rendu le dernier soupir, sans presque aucune agonie.

« Tout nous porte à croire que cette grande âme qui a tant fait et tant souffert pour la gloire de Dieu a trouvé dans le sein de la miséricorde divine la récompense de ses travaux. Et comment ne pas concevoir cette douce espérance, quand on réfléchit à sa carrière de soixante et onze ans si pleine de bonnes œuvres, à cette foi vive qui le soutenait au milieu des circonstances les plus difficiles, sans jamais se laisser intimider par la crainte de la persécution, à cette confiance inébranlable dans la miséricordieuse Providence qui lui fit entreprendre deux fondations si importantes, sans presque aucune ressource humaine, et à cette charité qui lui suggéra de pieux desseins pour faire glorifier son divin Maître, pour sanctifier son troupeau, et sauver la jeunesse en lui ouvrant des écoles vraiment chrétiennes.

« Oui, il a dû être favorablement accueilli de Dieu, ce prêtre selon son cœur, dont les petits enfants doivent bénir la mémoire, dont le souvenir doit être cher à tous les malades que visitent les Sœurs qu'il a fondées, et dont les bienfaits envers vous, mes chers Frères, ne seront dignement appréciés que dans l'éternité.

« Néanmoins, telle est la sévérité des jugements du Seigneur que nous ne pouvons être entièrement rassurés sur le repos de l'âme de ce respectable défunt, qui redoutait tant le moment décisif de son passage qu'on l'entendait

dire souvent: *quel compte j'aurai à rendre! que j'aimerais bien mieux mourir après avoir vécu simple frère!* C'est pourquoi je le recommande à vos prières les plus ferventes.

« Je pense que ce sera une grande consolation pour vous d'apprendre que nous sommes parvenus à trouver le moyen de conserver la dépouille mortelle de votre père fondateur à l'établissement de Sainte-Croix. La vue du cimetière où reposeront les cendres de ceux qui nous précéderont dans l'éternité, après nous avoir été unis sur la terre par des liens si étroits, sera un puissant motif pour nous de ne pas les oublier dans nos prières et d'imiter les exemples qu'ils nous ont laissés.

« Croyez-moi toujours de plus en plus,

« Mes chers fils en Jésus-Christ,

« Tout vôtre,

« Basile MOREAU »

« Et exaltavit humiles »

Ainsi, après avoir eu la consolation d'abriter la vieillesse de leur vénéré Fondateur et de recevoir, avec sa bénédiction suprême, son dernier soupir, les Frères de Saint-Joseph eurent encore le privilège de veiller affectueusement sur ses cendres.

Ses filles spirituelles, les Sœurs de la Providence devaient aussi, à leur tour, jouir de ce consolant privilège, les restes mortels de l'abbé Dujarié ayant été récemment transférés dans la chapelle mortuaire du Couvent de Ruillé-sur-Loir. C'est là qu'ils reposent actuellement, objet d'une pieuse vénération, en attendant le moment providentiel, où, il est à espérer, sera bientôt glorifié comme il le mérite le tombeau de ce fondateur et confesseur de la foi.

L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- | | |
|--|--|
| * 1. <i>L'Instruction obligatoire.</i> | Sir Lomer GOUIN
MM. TELLIER et LANGLOIS |
| 2. <i>L'École obligatoire.</i> | Mgr PAQUET |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 4. <i>Le bon Journal</i> | R. P. MARION, O.P. |
| * 5. <i>La Fête du Sacré Cœur.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 6. <i>Les Retraites fermées au Canada.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| * 7. <i>Le docteur Painchaud.</i> | C.-J. MAGNAN |
| * 8. <i>L'Eglise et l'Organisation ouvrière.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> | B. P. |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada.</i> | Omer HÉROUX |
| 11. <i>L'École canadienne-française.</i> | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J. |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 13. <i>Le Cinéma corrompeur.</i> | Euclide LEFEBVRE |
| 14. <i>La première Semaine sociale au Canada.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc.</i> | R. P. CHOSSEGROS, S.J. |
| * 16. <i>Appel aux ouvriers.</i> | Georges HOGUE |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne.</i> | Le cardinal BÉGIN
Une RELIGIEUSE |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie.</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | BENOIT XV |
| 21. <i>La Propagation de la Foi.</i> | R. P. Adélarde DUGRÉ, S. J. |
| 22. <i>L'Aide aux ouvriers catholiques.</i> | R. P. JOYAL, O.M.I. |
| 23. <i>La vénérable Marguerite Bourgeoys.</i> | Général DE CASTELNAU |
| 24. <i>La Formation des Elites.</i> | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M. |
| 25. <i>L'Ordre séraphique.</i> | XXX |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul.</i> | XXX |
| 27. <i>Jeanne Mance.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans.</i> | R. P. Antoine DRAGON, S.J. |
| 29. <i>La vénérable Mère d'Youville.</i> | Abbé Emile DUBOIS |
| 30. <i>Le Maréchal Foch.</i> | XXX |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire.</i> | R. P. BARBARA, S.J. |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus.</i> | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J. |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).</i> | R. P. d'ORSONNENS, S.J. |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).</i> | R. P. d'ORSONNENS, S.J. |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 35. <i>Mère Marie-Rose.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 36. <i>Mère Marie-du-Sacré-Cœur.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant.</i> | C. DE BEUGNY |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice.</i> | R. P. DELAPORTE, S.J. |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord.</i> | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J. |
| 42. <i>Saint Gérard Majella.</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des Missions-Étrangères.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
F. ANANIE, F.S.G. |
| 44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval.</i> | S. S. PIE XI |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 47. <i>La Villa La Broquerie.</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste.</i> | Frère X... |
| 49. <i>Les Frères de la Charité au Canada.</i> | |
| * 50. <i>L'une des œuvres des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception.</i> | Un AMI de L'ŒUVRE |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché.</i> | R. P. LATOUR, O.M.I. |
| 52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur.</i> | Un AMI de L'ŒUVRE |
| 53. <i>La Croisade des temps modernes.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 54. <i>Mère Marie-Anne.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 55. <i>Les livres... tonique ou poison.</i> | Abbé C.-A. LAMARCHE, D.Th. |
| 56. <i>Contre le travail du dimanche.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.</i> | R. P. Gustave JEAN, S.J. |



L'ŒUVRE DES TRACTS

- | | |
|--|-----------------------------|
| 58. <i>Monseigneur Lafèche.</i> | R. P. Adélard DUGRÉ, S.J. |
| 59. <i>Le bienheureux Bellarmin.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 60. <i>La vénérable Bernadette Soubirous.</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 61. <i>Mère Gamelin.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 62. <i>Le Recrutement des Retraitants.</i> | XXX |
| 63. <i>Madame de la Peltrie.</i> | R. P. LE JEUNE, O.M.I. |
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labelle.</i> | Abbé Henri LECOMPTE |
| 65. <i>Saint François Xavier.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.</i> | Abbé Elie-J. AUCLAIR, D.Th. |
| 67. <i>Le Catholicisme en Chine.</i> | Mgr BEAUPIN |
| 68. <i>Le Jubilé de 1925.</i> | XXX |
| 69. <i>Mère Marie de la Ferre.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 71. <i>Saint Pierre Canisius.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Barat.</i> | R. S. C. J. |
| 73. <i>Nos Martyrs canadiens.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 74. <i>Les Servites de Marie.</i> | R. P. LÉPICIER, O.S.M. |
| 75. <i>Les Clubs sociaux neutres.</i> | Abbé Cyrille GAGNON |
| 76. <i>La Presse catholique.</i> | Mgr Elias ROY |
| 77. <i>L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.</i> | Chanoine COURCHESNE |
| 78. <i>La petite Sœur des missionnaires.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi.</i> | S. S. PIE XI |
| 80. <i>La Retraite spirituelle.</i> | S. ALPHONSE DE LIGUORI |
| 81. <i>Une enquête sur le scoutisme français.</i> | XXX |
| 82. <i>Le Secrétariat des Familles.</i> | Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE |
| 83. <i>Le Dr Amédée Marsan.</i> | R. P. LÉOPOLD, O.C. |
| 84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma.</i> | Léo PELLAND, avocat |
| 85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore.</i> | Frère LÉOPOLD, C.S.C. |
| 86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur.</i> | R. P. PLAMONDON, S.J. |
| 87. <i>La transgression du devoir dominical.</i> | XXX |
| 88. <i>Le règne social de Jésus-Christ.</i> | Abbé Arthur LAPOINTE |
| 89. <i>Le Séminaire canadien des M.-E.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur.</i> | XXX |
| 91. <i>Parents, chrétiens, sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 92. <i>Actes pontificaux concernant l'Action française.</i> | S. S. PIE XI |
| 93. <i>Répliques du bon sens. — I.</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 94. <i>Ce que femme veut.</i> | Jeanne TALBOT |
| 95. <i>Répliques du bon sens. — II.</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 96. <i>Marie de l'Incarnation.</i> | R. P. FARLEY, C.S.V. |
| 97. <i>Dimanche vs Cinéma.</i> | Chanoine HARBOUR |
| 98. <i>Thaumaturges de chez nous.</i> | R. P. Jacques DUGAS, S. J. |
| 99. <i>L'abbé Jacques-François Dujarié.</i> | Frère LÉOPOLD, C. S. C. |

*Les brochures Nos 1, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 16 et 50 sont épuisées

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus

Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst ★2191

POUR PERSÉVÉRER

Par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

En vente à la VILLA MANRÈSE, 100, Chemin Ste-Foy, Québec

Prix: 40 sous, 50 sous franco